AA264

PERFECTIONNEMENT

1 jour 7 heures

1 020 €

Déjeuners offerts Exonérés de TVA

Solvabilité 2 : enjeux et impacts pour les conseils d'administration Permettre aux administrateurs de faire face aux changements

COMPÉTENCES VISÉES

• Evaluer les risques de non-conformité de son activité et les situer dans la cartographie des risques de l'entreprise.

PROGRAMME

A. SOLVABILITÉ II : NOUVELLES RÈGLES ET GESTION DES RISQUES

- Nouvelles règles de Solvabilité II : quels sont les enjeux pour les entreprises d'assurances?
 - a) descriptif de trois piliers
 - b) que change le système Solvabilité II?
 - c) liste des obligations en matière de transparence
 - d) gestion actif/passif
 - e) appétence aux risques

2. Entreprise Risk Management (ERM)

- a) définition
- b) cartographie des risques
- c) organisation de la gestion de l'ERM dans l'entreprise, Solvabilité II imposet-elle une organisation différente de l'entreprise

B. SOLVABILITÉ II : RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATEURS ET CONTRÔLE

- 1. Quelles responsabilités des administrateurs?
 - a) quels sont les impacts de Solvabilité Il pour les administrateurs : un rôle nouveau ?
 - b) quelles responsabilités?
- 2. Contrôle interne et externe avec Solvabilité II
 - a) modèle AMF et COSO : responsabilité de la gouvernance
 b) COBIT (partie informatique)

PUBLIC

 Conseils d'administration d'entreprises d'assurance

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes+ pratique d'un an minimum.AA215

POINTS FORTS

Ateliers et échanges d'expérience

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de la gouvernance et / ou spécialiste des conseils d'administration, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

015A - Direction générale ou de centre de profit, 015B - Secrétariat général, conseil de direction, 015C - Etudes stratégiques et prospectives

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation



Conception / Réalisation Ifpass - Juin 2021